

<https://www.vivrelespaysages.cg54.fr/les-orientations-et/les-orientations-pour-les-paysages,27/1-4-poursuivre-la-requalification>

1-4-Poursuivre la requalification des sites industriels

- Recommandations - Les recommandations pour les paysages bâtis -

Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2013

Copyright © Vivre les paysages | CD54 - Tous droits réservés

Éléments de contexte

Rappel des fondements des paysages bâtis

- ▶ Fer, sel et verre : les paysages des activités
- ▶ L'industrie du fer

v

Rappel des processus de transformation des paysages

- ▶ Une crise industrielle, des friches et des reconversions
- ▶ Le renouvellement urbain en cours, la réhabilitation des anciennes friches industrielles
- ▶ Les sites et friches industrielles, une requalification bien engagée

Objectifs visés

- ▶ Poursuivre la mise en valeur de l'héritage industriel du département
- ▶ Revaloriser les espaces dégradés et désaffectés
- ▶ Renforcer l'attractivité du territoire et son potentiel de développement

Valeurs paysagères concernées

3- La force de l'héritage industriel

Unités de paysage particulièrement concernées

- 3. Les grandes vallées du Pays Haut
- 6. La vallée urbanisée de la Moselle
- 7. Les Boucles de la Moselle
- 9. Nancy et sa couronne
- 12. La vallée de la Meurthe

Recommandations

- ▶ Poursuivre l'inventaire des friches et délaissés en milieu urbain et rural (friches industrielles, sols pollués, friches militaires, espaces délaissés ou dégradés...)
- ▶ Réaliser une étude préalable avec un état des lieux techniques et une définition d'un programme de reconversion
- ▶ Opérer des acquisitions foncières
- ▶ Poursuivre les travaux de réhabilitation, de démolition, de dépollution, de terrassement, de remblaiement, de remodelage, de mise en sécurité, de désenclavement, d'aménagement paysager...

đ

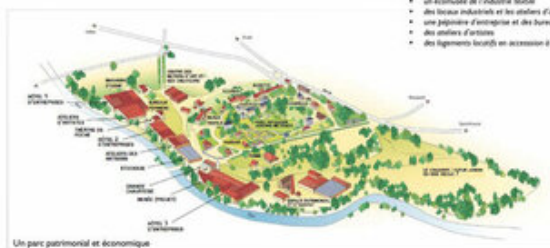
1-4-Poursuivre la requalification des sites industriels

Poursuivre les travaux de réhabilitation

Requalification d'un site industriel et patrimonial en friche - Expérience de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin - Haut-Rhin - 2009

L'édifice est d'insérer sur le site 500 habitants, 100 000 visiteurs par an dans le musée et les jardins et 250 emplois. Aujourd'hui, il y a environ 300 habitants, presque 200 emplois et 70 000 visiteurs.

- Le projet industriel et le développement économique du site :
- une ville jardins - ferme - paysage
 - un site d'animation culturelle et touristique départemental
 - un écosystème de l'industrie locale
 - des locaux industriels et les ateliers d'artisans
 - une pépinière d'entreprises et des bureaux
 - des ateliers d'artisans
 - des logements sociaux en accession à la propriété



Source : Ateliers de territoires - Appage et urbanisme durable - M&P&A

© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Poursuivre les travaux de démolition, de dépollution...



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

ø

- ▶ Mettre en scène les sites industriels en place : revalorisation de leurs abords, éclairage, information touristique et pédagogique...
- ▶ Redonner des usages publics aux espaces reconquis (parcs, espaces naturels, site expérimentaux de dépollution par les plantes...)
- ▶ Intégrer les enjeux écologiques propres à ces sites, souvent riches en biodiversité ; identifier les espèces y ayant trouvé refuge et en prendre compte dans les aménagements

Intégrer les enjeux écologiques propres aux sites industriels, souvent riches en biodiversité



La Reconversion du site minier et sidérurgique de Micherville (basin de l'Albera/Bethel, 223 ha) débuté à l'été de friche pendant de nombreuses années, le site de Micherville, sur le tracé de la future route nationale A30-Bethel (avant à traverser le bassin de l'Albera), abrite une biodiversité importante, dans plus d'une cinquantaine d'espèces protégées.

Des friches ont été menées afin d'identifier les espèces protégées et de prendre les mesures permettant d'évaluer, réduire et compenser les impacts du projet routier. Des coupadours et des passages à petite source sont notamment prévus.

© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Acteurs et partenaires :

- ▶ L'EPFL
- ▶ L'ADEME
- ▶ Les bailleurs sociaux
- ▶ La Région Lorraine
- ▶ Le Conseil Général 54
- ▶ Les communes et intercommunalités
- ▶ Les services de l'Etat (DREAL, VNF, DRIRE...)
- ▶ L'Europe

Outils et moyens existants ou à mobiliser

Opérationnels :

- ▶ Programme d'action Foncière (PAF) de l'EPFL (constitution de réserves foncières)
- ▶ Zones d'Aménagement Différée (ZAD)